

Tucquegnieux

info

#107 - MARS 2023 - BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Édito

Tucquenoises, Tucquenois,



Ce début d'année 2023 est particulièrement marqué par la situation économique et sociale dans laquelle nous nous trouvons.

Pour la population, pour les entreprises, comme pour les collectivités, les difficultés se multiplient pour faire face à cette inflation inédite en matière d'énergie, de denrées alimentaires et de produits du quotidien.

Le gouvernement n'a pas pris la mesure des conséquences de cette crise, tant pour les personnes que pour les communes, qui se trouvent dans une situation financière fragilisée, qui compromet le maintien du service public communal, comme c'est malheureusement le cas du service public en général.

Les conséquences pour les personnes sont très importantes dans de nombreux domaines comme la santé, l'éducation, la sécurité ou la justice.

Notre service public repose particulièrement sur l'engagement des femmes et des hommes, qui par leur travail, se mobilisent au quotidien dans des domaines essentiels pour les populations pour tous les âges

Pour les agents publics, comme pour ceux du privé, la proposition de réforme des retraites présentée par le gouvernement, qui prévoit de repousser l'âge légal de départ à 64 ans, est inacceptable.

Elle va pénaliser les femmes, celles et ceux qui ont eu des carrières fracturées, et les métiers les plus difficiles et les carrières longues.

Difficile dans ce contexte, pour nous et encore plus pour les jeunes, d'avoir une vision sereine de l'avenir.

C'est pourquoi, notre municipalité est solidaire du mouvement contre cette réforme.

Nous avons besoin d'être déterminés, tous autant que nous sommes, pour faire reculer le gouvernement au sujet de la réforme des retraites.

A côté de chez nous, la guerre en Ukraine se poursuit et nous rappelle cruellement la fragilité des équilibres mondiaux. Souhaitons que la raison l'emporte sur la folie humaine et que la paix revienne.

Sans oublier, les alertes climatiques que nous vivons régulièrement et qui fragilisent de plus en plus notre environnement et notre planète. Le tremblement de terre en Turquie en est la preuve et a causé 45 000 morts. Nous tenons à manifester toute notre solidarité envers ce pays.

Il ne nous faut pas perdre courage et optimisme.

Il faut continuer à nous battre pour des jours meilleurs, pour des jours heureux.

Bien à vous

Marianne DELLA NOCE - WAWRZYNIAK

Maire de Tucquegnieux



A.S.T.T.

GOÛTER DE NOËL

Après deux années sans avoir la possibilité d'organiser cet événement en raison de la situation sanitaire, le club avait à cœur de rassembler de nouveau ses jeunes footballeurs pour un moment convivial, en dehors des terrains. Au programme : jeux sur le thème casino, goûter puis visite du Père Noël.



PEF 2022-2023

Plusieurs actions éducatives ont été menées au sein de notre club en ce début de saison dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral, notamment sur le respect et situation de handicap (cécifoot), ainsi que sur l'apprentissage à faire ses lacets correctement. Ces actions ont été intégrées dans des parcours ludiques au début des entraînements.



DÉTECTION

Plusieurs jeunes joueurs de notre club se sont illustrés en cette première partie de saison, en étant retenus à plusieurs reprises lors des étapes successives de sélection organisées par le District Meurthe-et-Mosellan de football :

- ▶ U15 : Robin et Luca Dalla Riva
- ▶ U14 : Théo Céron et Nolan Marso
- ▶ U12 : Maxence Schweitzer

Des résultats qui viennent récompenser le travail des éducateurs du club depuis plusieurs années.

COMITÉ DES FÊTES DE TUCQUEGNIEUX

CHASSE AUX ŒUFS

La chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes de TUCQUEGNIEUX se déroulera le samedi 8 avril à 10h, au Kibboutz et est réservée aux petits tucquenois.

- ▶ Les réservations sont obligatoires au 06 86 28 84 35. Les informations seront disponibles sur la page Facebook du Comité des Fêtes et sur la plateforme scolaire.



DONNEURS DE SANG

Collecte de sang.

Le vendredi 17 février 2023 à la salle municipale, les bénévoles de l'association des donneurs de sang de Tucquegnieux ont accueilli 40 personnes lors de leur collecte avec 37 poches prélevées dont celle de 3 nouveaux donneurs. Malheureusement, peu de fréquentation pour cette collecte, mais nous espérons avoir davantage de donneurs pour la prochaine fois (courant août 2023).

Un grand merci aux donateurs et aux bénévoles.



FÊTE DU SOUS-SOL LORRAIN LE 1^{er} MAI

Le syndicat C.G.T. et la Fédération du Sous-Sol Lorrain envisagent l'organisation de la traditionnelle Fête du sous-sol lorrain le 1^{er} mai à Tucquegnieux.

PLACE DE LA MAIRIE TUCQUEGNIEUX

- ▶ 11h00 : Dépôt de gerbe,
- ▶ 11h30 : Apéritif offert à tous les participants, Après-midi sur place :
- ▶ Restauration - buvette
- ▶ A partir de 15h30 : Meeting





ASSOCIATION CULTURELLE

FOCUS sur



L'association La Chaise Musicale a pour objet de diffuser et promouvoir des spectacles d'arts vivants destinés à tous les publics, à Tucquegnieux, dans les communes de la CCPH et en région Grand Est. Ses activités se manifestent dans des salles municipales ou de spectacles, dans des festivals et dans des lieux d'expressions artistiques éphémères ainsi que tout lieu mis à disposition à cet effet. Depuis 15 ans, par ses actions menées sur le territoire, l'association soutient des artistes locaux et internationaux, découvre des talents émergents et propose aux publics des formes artistiques pluridisciplinaires qui englobent musique, théâtre, performances, beaux arts et audiovisuel. En outre l'association a tissé un réseau de partenaires et de professionnels des métiers du spectacle avec qui elle engage des co-productions dans la diffusion de spectacles ou l'organisation de manifestations et d'actions culturelles. Elle est dirigée par un bureau bénévole et désintéressé, elle bénéficie d'un soutien d'effectifs ponctuel. Tous les bénéfices sont destinés à soutenir les frais de fonctionnement, à développer les outils de production et à financer de nouveaux projets. Pour financer la rénovation de son local et pouvoir à nouveau y accueillir du public, l'association recherche des mécènes et va très prochainement lancer une campagne de financement participatif. En aidant La Chaise Musicale, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % au titre des dons faits à des organismes d'intérêt général, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. **Contact : lachaisemusicales54@gmail.com**

Zoom sur les manifestations & les actions culturelles à venir...

- **Reconduite du festival**

Tout Pour Tous célébrera sa 10^{ème} édition du **15 au 17 septembre 2023** (tout public le vendredi 15, musique alternative le samedi 16 septembre, spectacle jeune public et famille le dimanche 17 septembre).

- **Ateliers Séniors**

Reconduction du projet "**une tribune d'expression libre**" pour les personnes **agées de plus de 60 ans** qui résident dans la communauté de commune Coeur du Pays-Haut.

- **Représentations jeune public**

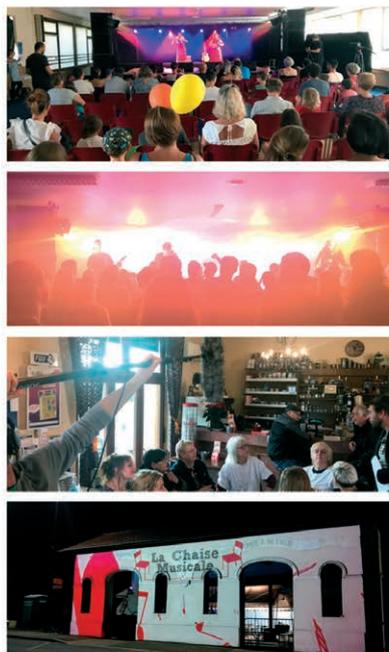
Des spectacles pour enfants sont prévus dans plusieurs communes.

- **Art**

Une exposition de Julien Nigault et d'autres artistes est en préparation.

- **Solidarité**

Participation à la semaine "**Egalité, Fraternité, Agissez**" portée par le Département de Meurthe et Moselle / **du 24 au 26 mai 2023.**



#CONCERTS #ACTIVITES SENIORS #FESTIVAL #SPECTACLES JEUNE PUBLIC #TOUT POUR TOUS #ARTS ET CULTURE A TUCQUEGNIEX

MÉLI MÉLO

Méli Mélo est une association animée par des bénévoles et dont le résultat des ventes est versé au CCAS de Tucquegnieux qui en fait bon usage.

Nous vous accueillons le mardi de 13h30 à 16h30 (sauf pendant une partie des vacances scolaires). Les dons sont à déposer le lundi même horaire. Bientôt les beaux jours. Nous allons enfin vous présenter notre "collection été". C'est hiver, nous avons épuisé notre stock de couettes, couvertures, manteaux, anoraks... Hé oui ! Il fallait penser à bien se couvrir pour ne pas avoir froid et...

comme ils disent, faire des économies d'énergie !!! Méli Mélo c'est aussi : Un lieu de rencontre et d'échange pour passer un moment agréable et convivial et cela en toute confiance. Nous assurons aussi des "colis d'urgence" pour des familles en grande difficulté suite à des événements difficiles, ainsi que la mise en relation avec différents partenaires pour fournir du matériel **qu'on n'a pas** (armoire, frigo, lits...). Nous sommes très fiers d'avoir assuré une aide d'urgence pour l'Ukraine et la Turquie. Nous n'oublions pas nos compagnons à 4 pattes pour lesquels nous fournissons des couvertures usagées... Un petit

coup de pouce à la SPA. Nous alimentons aussi les "boîtes à livres" disposées dans différentes communes. Nous fournissons des vêtements dits "anciens" (chapeaux, longues jupes brodées, chemisiers, pantalons en velours) pour l'association d'Azannes "Les Vieux Métiers". Et notre grande fierté est d'être le "fournisseur particulier" d'un ancien porte-drapeau à qui nous réservons nos plus beaux costumes où brillent chaque année, les médailles méritées. Et, avez-vous remarqué les sapins de Noël (fournis par la mairie) et décorés par nos soins ? Ceci afin d'égayer les fêtes de Noël de Tucquegnieux. C'est aussi " Méli Mélo".





LES GAMINS DE LEBRUN

Encore un joli succès pour la deuxième boum de cette année scolaire qui a eu lieu le 10 février dernier.

La centaine d'enfants présents a pu faire la fête entre copains juste avant les vacances de Carnaval. Parés de leur plus beau déguisement, nos chers écoliers ont participé à un concours de déguisement, se sont déhanchés sur les chorégraphies de notre DJ super motivé (Le Castelet Ambulant), et ont dégusté de délicieuses pizzas cuisinées avec amour par les mamans de l'association. Beignets et bonbons ont pu continuer à régaler les plus gourmands. La venue surprise de notre magnifique couple costumé a émerveillé les enfants (merci à M. et M^{me} Hertert). Formule gagnante pour cet événement



qui associe une superbe soirée pour les enfants avec un joli bénéfice pour l'association. Les actions continuent avec, très prochainement, une vente de chocolats de Pâques. De plus, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 24 juin prochain pour la kermesse de fin d'année.

Grâce à la participation des parents et à la motivation de ses membres, l'association financera la totalité des sorties scolaires cette année.





UNE ASSOCIATION À L'HONNEUR

JEUNES SAPEURS POMPIERS : JSP SECTION TUCQUEGNIEUX-TRIEUX

Année de fondation :

La section jeune sapeurs-pompiers a été créée en 1984 avec M. Watrin à Trieux puis il y a eu le regroupement en 1999 à la caserne de pompiers à Tucquegnieux. Depuis 2020, le président est M. Simonutti. Il est lui-même sapeur-pompier depuis 2016. M. Corzin est responsable de section et encadrant, il est aussi sapeur-pompier depuis 2000 et issu de la section JSP. Tous les encadrants sont bénévoles.



Combien de licenciés comptent les JSP ?

Il y a des jeunes de plusieurs communes : Tucquegnieux, Trieux, Briey, Audun-le roman, Mairy et Piennes. A la reprise après la pandémie, le département a perdu un tiers de ces jeunes mais Tucquegnieux a réussi à garder ses effectifs. Ils sont aujourd'hui 15 jeunes à suivre la formation pour obtenir leur brevet



A partir de quel âge ?

Les jeunes peuvent **commencés** à partir de 13 ans. La formation dure quatre ans. Au bout de la quatrième année, il y a un test sportif et des tests de sapeurs-pompiers qu'il faut valider pour obtenir le brevet de jeunes sapeurs-pompiers. C'est avec ce brevet que les jeunes deviennent sapeurs-pompiers et peuvent aller en interventions

Quelles conditions pour devenir jeunes sapeurs-pompiers ?

Tout d'abord, il faut passer un entretien avec le responsable de section pour donner ses motivations. Il faut savoir nager 50 mètres en nage libre, avoir une bonne condition physique et fournir un certificat médical.



Quelle est la fréquence d'entraînement ?

Il y a entraînement de sport tous les jeudis soir au gymnase de 18h30 à 20h00 et tous les samedis matins, il y a formation de 8h30 à 11h30 à la caserne.

“ Cette année, les JSP ont créés un nouveau logo qu'ils ont présenté lors de la commémoration de la Sainte Barbe. Les jeunes JSP ont imaginé un nouveau logo avec une taupe qui rappelle les galeries creusées par les mineurs et que la commune se situe sur un site minier. ”





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALBERT LEBRUN

CLASSE DE CE1/CE2

« Au mois de janvier, nous avons travaillé sur le thème de la mythologie grecque.

Nous avons d'abord observé une peinture représentant Ulysse et les sirènes. Chacun.e a ensuite dessiné une créature mythologique. Par exemple : le centaure, créature mi-homme, mi-cheval. Nous avons également réalisé des dieux et des déesses grecques en pixel art. Par exemple : Poséidon, le dieu des mers.

Ce thème nous a plu.
La classe des CE1/CE2 de Mme Chopin »



CLASSE DE CE2



Buongiorno a tutti !

Au cours d'un projet pluridisciplinaire, nous sommes partis à la découverte de cinq pays : l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie et le Portugal. Chaque semaine était consacrée à la découverte d'un pays sous plusieurs de ces formes.

- ▶ **En espace** : nous avons travaillé sur les drapeaux et les capitales, les villes importantes et les monuments célèbres ainsi que les traditions, les grands événements et les spécialités culinaires.
- ▶ **En langue** : nous sommes capables de saluer nos amis avec ces cinq nouvelles langues ! Nous avons également appris les jours de la semaine et le nom des couleurs.
- ▶ **En littérature** : nous avons découvert un conte traditionnel pour chaque pays.
- ▶ **En arts** : nous avons revisité La Joconde de Léonard de Vinci (Italie) ; créer le portrait de notre voisin à la manière de Picasso (Espagne) ; dessiner nos propres poupées matriochka (Russie) ; mis en scène les bonshommes de Keith Haring présent sur le mur de Berlin (Allemagne) et confectionné un motif en mosaïque comme les azulejo au Portugal.

Ce fut une période très enrichissante !

Les enfants de l'école étaient très nombreux à se rendre à la boum de Carnaval organisée par l'association Les Gamins de Lebrun le jour des vacances, et ils en ont profité pour venir montrer leur costume à l'école l'après-midi ! Un grand bravo à tous ceux qui ont joué le jeu !



VŒUX DE M^{me} LE MAIRE



Dans une salle municipale bien garnie, Madame le maire de Tucquegnieux, a présenté des vœux résolument « combattifs » à ses administrés.

Après un long volet économique et social, Marianne Della Noce-Wawrzyniak a clos la cérémonie des vœux du maire par des éloges à l'égard du monde associatif, des bénévoles qui le font vivre, puis en direction du personnel enseignant et des services municipaux.



SAINTE-BARBE DES SAPEURS-POMPIERS

Les élus ont répondu à l'invitation des Sapeurs-Pompiers, qui commémorent leur sainte patronne.

Madame le Maire a remercié et félicité nos soldats du feu, en rappelant que cette fête de Sainte BARBE est un moment de partage et de fraternité. C'est une occasion de plus pour nos élus de témoigner toute l'estime, l'attachement et le soutien à nos sapeurs-pompiers, en reconnaissant leur dévouement, leur engagement, leurs compétences, leur courage et aussi leur générosité. En plus de la traditionnelle remise de médailles et les félicitations à tous les récipiendaires,



Notre ami Patrice PASULA a été mis à l'honneur.

Après 40 années de service au sein du corps des sapeurs-pompiers de TRIEUX-TUCQUEGNIEUX, il a pris sa retraite depuis le 1^{er} novembre.

Les élus se sont joints à ses collègues pour lui souhaiter une BONNE RETRAITE, pour le remercier pour ses quarante années de bons et loyaux services auprès de nos populations, pour sa participation active et son aide lors des différentes manifestations municipales et même en dehors des sapeurs-pompiers. FELICITATIONS A TOI PATRICE.

C'est avec beaucoup d'émotions, que Madame le Maire lui a remis au nom de la municipalité, l'assiette de la ville.



LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR HONORER LE PERSONNEL

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, Madame le Maire et le Conseil Municipal ont honoré le personnel.



DÉPART EN RETRAITE de Madame **Danièle MEYER** après 17 années à la bibliothèque municipale.



MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE VERMEIL pour Madame **Cathy CORNILLE** et **Daniel BONIFAZI**, **OR** pour Madame **Anne-Marie WISNIEWSKI**.





TRAVAUX

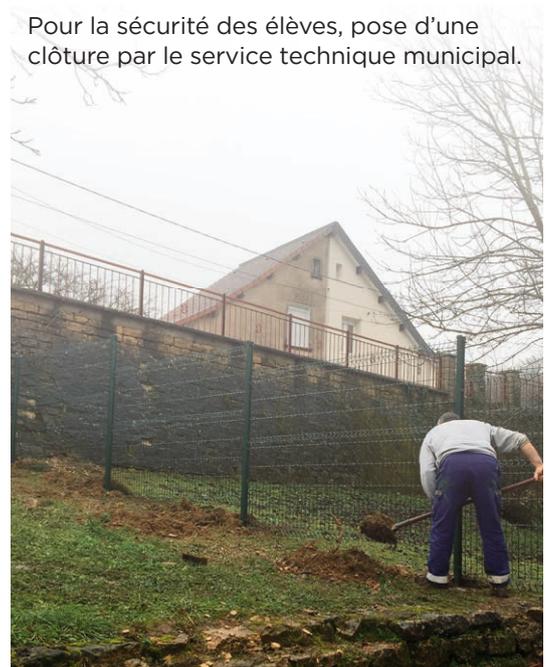
DÉFENSE INCENDIE DE LA COMMUNE

Remplacement de 10 poteaux d'incendie dans la ville et remise en état des 55 poteaux restants, pour un total de **56 800 €**.



ÉCOLE ALBERT LEBRUN

Pour la sécurité des élèves, pose d'une clôture par le service technique municipal.



AIDES DE L'ÉTAT AUX PETITES ET TRÈS PETITES ENTREPRISES



L'État soutient les petites et très petites entreprises (TPE) confrontées à la forte hausse des coûts de l'électricité grâce à différents dispositifs :

- ▶ un **bouclier tarifaire** qui limite la hausse des prix sur la facture à 15 % pour les TPE avec un compteur électrique d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA
- ▶ une **garantie prix limité à 280 € MWh** pour les TPE avec un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kVA et dont le contrat remonté au 2^e semestre 2022
- ▶ un **amortisseur électricité** qui réduit partiellement la hausse des prix sur la facture.

Pour bénéficier de ces aides, l'entreprise doit impérativement **remplir une attestation déclarative et la retourner à son fournisseur d'électricité**. Cette attestation est disponible sur internet : https://www.economie.gouv.fr/files/files/2023/Modele_attestation_aides_energie_entreprise.pdf?v=1676034246
Ces aides sont par ailleurs possiblement cumulables. A celles-ci s'ajoute [un quichet de prise en charge partielle des factures d'énergie](#) (gaz/électricité) géré par la DDFiP via l'espace professionnelle de l'entreprise sur impots.gouv.fr.

Afin de répondre aux éventuelles questions, voici les contacts locaux :

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

- ▶ **03 83 34 27 88** (du lundi au vendredi - 9h-12h/14h-17h)
- ▶ pref-economie@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques

Conseillers départementaux à la sortie de crise

- ▶ **Laurent RETIERE :**
03.83.17.70.11 - 06.29.36.92.1
- ▶ **Henrique DA SILVA :**
03.83.17.70.92 - 06.13.05.68
- ▶ codefi.ccsf54@dgifp.finances.gouv.fr

- ▶ **N° vert 0806 000 245**
(service gratuit + prix de l'appel)
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

HOMMAGE

JOSEPH BEC**Un homme engagé, militant, qui a beaucoup œuvré pour TUCQUEGNIEUX s'en est allé...**

C'est avec beaucoup d'émotion et une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade et ami Joseph BEC, appelé familièrement BEPPY, vendredi 13 janvier 2023. Né à TUCQUEGNIEUX, enfant d'une famille d'immigrés venant de Slovénie, Beppy a effectué toute sa carrière professionnelle à la mine du Nord-Est à TUCQUEGNIEUX.

Durant de nombreuses années, il a pratiqué le Basket au club local, le B.C.T., avant d'en devenir dirigeant et arbitre jusqu'au niveau national.

A la mine, très jeune, il a adhéré à la C.G.T., puis il a intégré le

conseil syndical, en assumant de nombreuses et lourdes responsabilités en tant que secrétaire de section, délégué mineur, membre du Comité d'Entreprise de **ma** Mine, et administrateur du Conseil d'Administration à la Sécurité Sociales Minière, membre du bureau et au secrétariat de la Fédération Régionale. En retraite, il est resté fidèle à son engagement et ses idéaux, il était une des chevilles ouvrières du maintien du Rassemblement populaire du 1^{er} Mai. Durant 19 ans, il a fait partie du Conseil Municipal de TUCQUEGNIEUX, en tant



que 1^{er} adjoint, au côté de STACHOWIAK Simon.

Nous adressons nos sincères condoléances et tout notre soutien à son épouse Renée, Cathy sa fille, Serge son gendre, Jessica sa petite fille et Minas son compagnon, Philippe son petit-fils.



L'application mobile d'informations et d'alertes.

**REPAS DE L'AMITIÉ**

**DIMANCHE 26 MARS 2023
A 12h00 - Salle MUNICIPALE
Animé par Jean-Paul SANG
L'accueil se fera à partir de 11h30.**

Si des personnes remplissent les conditions (65 ans dans l'année) et n'ont pas été contactées, nous les invitons à se faire connaître en mairie (ou au **03 82 21 32 65**).

**BOÎTE AUX LETTRES**

Pour faciliter la distribution du courrier, il est important que chaque boîte aux lettres soit identifiée correctement avec les noms et prénoms des habitants concernés.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

AVRIL

SAMEDI 8 AVRIL CHASSE AUX ŒUFS

organisée par le Comité des Fêtes de Tucquegnieux - Kibboutz



DIMANCHE 23 AVRIL CONCERT DE PRINTEMPS

organisé par le CCAS et la Municipalité de Tucquegnieux - Eglise Notre-Dame à 16 h

SAMEDI 29 AVRIL SOIRÉE LOTO

organisée par l'ASTT-TRIEUX



MAI

LUNDI 1^{er} MAI RASSEMBLEMENT POPULAIRE DU 1^{er} MAI - FÊTE DU SOUS-SOL LORRAIN

Place de la Mairie et Salle Municipale

LUNDI 8 MAI COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945, ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE

Monument aux Morts - Place de la République.

SAMEDI 13 MAI & DIMANCHE 14 MAI OPEN DE FLÉCHETTES

organisé par l'Association des Fléchettes Tucquenoises - Salle Municipale



VENDREDI 19 MAI CONCERT

organisé par l'association le Tabouret Hurlant - salle municipale

DIMANCHE 28 MAI PARCOURS DU CŒUR

organisé par la Marche Tucquenoise
de 8 h à 11 h - départ Salle Annexe rue Amédée Lamoine

JUIN

SAMEDI 03 JUIN KERMESSE DE L'ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL

cour de l'école Jules Ferry



SAMEDI 24 JUIN KERMESSE DE L'ECOLE PRIMAIRE ALBERT LEBRUN

cour de l'école Albert Lebrun



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

NOUVELLES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

Une nouvelle obligation déclarative a été mise en place par l'article 16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 et codifiée à l'article 1418 du code général des impôts, à l'égard des usagers propriétaires (particuliers et personnes morales).

Ainsi, à compter de janvier 2023, tous les propriétaires devront, pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale, avant le 1er juillet, à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation pour permettre la correcte taxation. Par la suite, une déclaration n'est attendue qu'en cas de changement de la situation d'occupation.

Vous trouverez en PJ une présentation généraliste indiquant la marche à suivre pour mettre en œuvre cette déclaration.

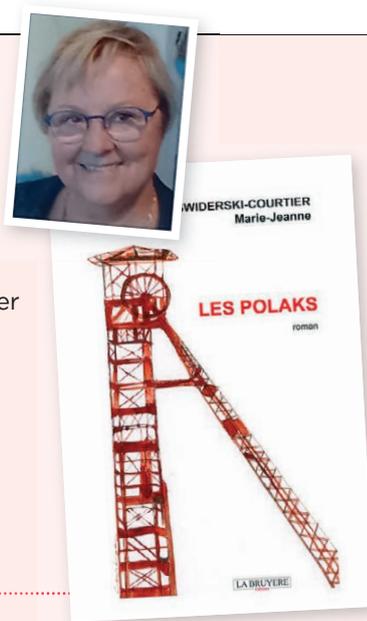
Cette déclaration concerne tous les propriétaires, privés et publics, parmi lesquels les collectivités locales et EPL (déclaration à réaliser pour le 30 juin).

RENCONTRE- DÉDICACE

L'autrice Marie-Jeanne SWIDERSKI-COUTIER.

Originaire de Piennes, bassin minier de Meurthe-et-moselle, témoigne de son vécu dans la communauté polonaise vouée à l'extraction du minerai de fer sera présente à la bibliothèque municipale «Pablo Neruda» de Tucquegnieux.

▶ **SAMEDI 13 MAI 2023**
DE 14 H À 17 H



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE PABLO NERUDA



Madame Sandrine GRANDPIERRE, remplaçante de Madame Danielle MEYER, partie à la retraite, vous accueille à la bibliothèque aux horaires suivants :

Lundi.....14h00 à 18h00
Mardi..... 14h00 à 17h00
Mercredi.....10h00 à 12h00
Jeudi 14h00 à 18h00



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- ▶ **Kimelyn VERBENA** née le 27 novembre 2022.
- ▶ **Alessio HERMAN** né le 2 décembre 2022.
- ▶ **Noé, Armando, Bruno GUIDON** né le 27 décembre 2022.
- ▶ **Enora LE PAGE** née le 30 décembre 2022.
- ▶ **Jade DACOUGNA** née le 20 février 2023.

La commission **de l'information** et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveaux né(e)s.

DÉCÈS

- ▶ **Damien PIELTANT** décédé le 13 décembre 2022.
- ▶ **Jeanine, Georgine, Marthe GRIMALDI** décédée le 17 décembre 2022.
- ▶ **Piétro FASOLIN** décédé le 23 décembre 2022.
- ▶ **Monique, Cécile BOMBARDIER** décédée le 6 janvier 2023.
- ▶ **Cécile GALASSI** décédée le 6 janvier 2023.
- ▶ **Pierre ZAPPIERI** décédé le 6 janvier 2023.
- ▶ **Simon MAJEWSKI** décédé le 10 janvier 2023.
- ▶ **Joseph BEC** décédé le 13 janvier 2023.
- ▶ **Stéphan MISIAK** décédé le 27 janvier 2023.
- ▶ **Rosette, Annette, Louissette SARTINI** décédée le 3 février 2023.
- ▶ **Daniel PIZELLE** décédé le 14 février 2023.

La Commission Relations Publiques et le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.

Ne sont publiés dans cette rubrique que les avis pour lesquels nous avons eu l'autorisation de la famille.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES TUCQUEGNIEX ANNÉES 2023-2024

► ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 concernant les enfants nés en 2020 auront lieu sur RDV à l'école maternelle Louise Michel 15 Rue Louis Papis à partir du 04 avril 2023.

Pour convenir du RDV, merci de contacter l'école au 03.82.21.24.76.

(Pour information : les enfants nés en 2021 ne seront accueillis qu'en fonction du nombre de places disponibles)

Auparavant, les parents devront se rendre en Mairie pour se procurer un dossier d'inscription.

► ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 concernant les enfants entrant au CP auront lieu à l'école élémentaire Albert Lebrun (2 rue Amédée Lamoine) sur les créneaux suivants :

➤ **Jeudi 6 avril de 15h à 17h, mardi 11 avril de 15h à 17h et jeudi 4 mai de 15h à 17h, sans rendez-vous.**

Si ces créneaux ne vous conviennent pas, merci de contacter l'école au 03 82 20 50 46 un jeudi aux horaires d'école.

Auparavant, les parents devront se rendre en Mairie pour se procurer un dossier d'inscription.

LES INSCRIPTIONS SE DÉROULENT EN DEUX TEMPS

1) D'abord en MAIRIE à partir du 27 mars 2023

Pour la **pré-inscription**, vous devrez vous rendre en Mairie munis de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone...) du carnet de santé de l'enfant et du jugement de divorce le cas échéant.

La Mairie vous fournira les fiches de pré-inscription et de renseignements à compléter et effectuera les copies de vos justificatifs. Contacts Mairie de Tucquegnieux : Tel. 03.82.21.32.65 – Mail : contact@mairie-tucquegnieux.fr

- Si vous ne résidez pas dans la commune, une demande de dérogation devra également être fournie. L'imprimé est délivré par la Mairie d'origine. (Les enfants intégrant la classe ULIS ne sont pas concernés).

2) Ensuite à L'ÉCOLE aux dates précisées ci-dessus en rouge

Pour l'**inscription définitive** de votre enfant, vous devrez **prendre rendez-vous à l'école maternelle ou vous présenter aux créneaux précités à l'école élémentaire** pour y déposer les fiches de pré-inscription et de renseignements complétées ainsi que les copies du livret de famille, du carnet de santé, du justificatif de domicile et du jugement de divorce ou séparation, le cas échéant.

Pour les nouveaux habitants, fournir également le certificat de radiation de l'école où l'enfant était scolarisé auparavant.

LE TRANSPORT

Si vous souhaitez bénéficier du transport scolaire, vous devrez faire la demande de la carte de bus pour votre enfant en vous inscrivant au réseau LE FIL entre le 1^{er} juin et le 09 juillet 2023 – Tél. 0 800 710 054 ou www.reseaulefil.fr
(Un flyer sera à disposition en Mairie courant avril 2023)

Qui peut en bénéficier ?

- **Les élèves en école primaire** résidant ou dont la nourrice réside dans les secteurs suivants :
Tucquegnieux Village ; Tucquegnieux Plateau (de la rue du 1^{er} mai jusqu'à la rue de la Vierge).
- **Les élèves en école maternelle** résidant ou dont la nourrice réside dans les secteurs suivants :
Tucquegnieux Marine ; Tucquegnieux Plateau (de la rue du 1^{er} mai jusqu'à la rue de la Vierge).

Les élèves empruntant uniquement les transports entre midi pour la cantine et retour domicile n'ont pas besoin de carte de bus.

LE PÉRISCOLAIRE ET LA CANTINE

S'adresser à **Association NATALIE**, 4 A rue Louis Papis 54640 TUCQUEGNIEX – Tél. 03.82.20.41.44

Mail : association.natalie@orange.fr



ATELIER TABLETTE NUMÉRIQUE



Organisé par le CCAS de TUCQUEGNIEUX, SOS FUTUR présente l'Atelier d'initiation à la tablette numérique.

Une tablette à quoi ça sert ?

Découverte clavier et contact internet, messagerie électronique, multimédia, réseaux sociaux.

11 personnes sont inscrites à ce stage le vendredi après-midi.

Ce stage a commencé le 06 janvier et se terminera le 10 mars 2023.

ATELIERS « GYM PRÉVENTION SANTÉ »

En collaboration avec la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du département de Meurthe-et-Moselle, le CCAS a mis en place des ateliers de « Gym Prévention Santé » pour les personnes de 60 ans et plus, par l'intermédiaire de l'association SIEL, qui se déroulent les mardis de 15 h 30 à 16 h 30 à la salle « Annexe », rue Amédée LAMOINE.





ANIMATION MUSICALE

EHPAD STERN

Le CCAS a offert un goûter et une animation musicale de Gérard GAYET qui a ravi les résidents de l'EHPAD de Stern de Briey le 24 novembre 2022, ce qui leur a permis de passer un agréable après-midi en se remémorant les chansons passées.



SPECTACLE « MÊME PAS PEUR »

Beau succès pour ce spectacle « Même pas peur » de Pierre LOMPARD, interactif, tout public, offert par le CCAS le mardi 20 décembre 2022 après-midi à la salle municipale de Tucquegnieux. A la fin de la représentation, un goûter a été servi aux spectateurs présents.





TUCQUEGNIEX



le **CCAS** et la **Municipalité**
organisent

DIMANCHE
23

AVRIL 2023

CONCERT DE PRINTEMPS
AVEC

Mélodia



16 H

Eglise Notre-Dame

TUCQUEGNIEX

Entrée libre

IPNS





AMITIÉ, SOLIDARITÉ, GÉNÉROSITÉ...
POUR QUE LES AUTRES VIVENT!

Week-end national
29 & 30
Avril 2023

Une
Rose
Un
Espoir

LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON
MINIMUM DE 2€ AU PROFIT DE LA LIQUE CONTRE LE CANCER

DIMANCHE 30 AVRIL 2023
de 12 h 00 à 14 h 00
www.uneroseunespoir.com

**La Municipalité et le CCAS de Tucquegnieux
s'associent à cette manifestation de générosité.**

Nous invitons la population à réserver un bon accueil
aux motards, qui sillonneront toutes les rues
de TUCQUEGNIEUX pour la vente des roses.





MAIRIE DE TUCQUEGNEUX

OUVERTURE AU PUBLIC

- ▶ Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30
- ▶ Le samedi : 8 h 30 - 12 h

- ☎ 03 82 21 32 65 - [f Mairie de Tucquegnieux](#)
- ✉ contact@mairie-tucquegnieux.fr
- 🌐 www.tucquegnieux.mairie54.fr

RENDEZ-VOUS : Madame le Maire reçoit sur rendez-vous tous les mardis après-midi sauf juillet et août.

Le C.C.A.S tient une permanence dans les locaux de la Mairie tous **les mardis de 14 h à 16 h.**

Il est là pour accueillir toute personne ayant besoin d'information, d'aide ou de soutien, avec sollicitude et discrétion. Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'orienter, d'aider les personnes qui se trouvent en situation de précarité économique ou d'exclusion sociale. Il accompagne dans les démarches vers les dispositifs existants de divers dossiers.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

TELEDISTRIBUTION

Le réseau POLYMAG devient ORNE THD.

Pour tout renseignement administratif03 82 46 03 11
ou par mail à contact@ornethd.fr.

En cas d'incident technique :03 10 38 39 70

SEAFF

SYNDICAT EAU & ASSAINISSEMENT DE FONTOY VALLEE DE LA FENSCH

33 rue de Metz BP n° 6 - 57650 FONTOY03 82 59 10 10

SIRTOM (ordures ménagères) :03 82 20 22 00

CRW (assainissement) :03 82 21 22 12

CŒUR DU PAYS HAUT (urbanisme) :03 82 21 73 11

AUDUN-LE-ROMAN :03 82 21 59 00

ASSISTANTE SOCIALE : sur RDV au03 82 21 92 31

MISSION LOCALE : sur RDV au03 82 46 26 61

TUCQUEGNEUX INFOS - MARS 2023 - N° 107 - **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** Marianne DELLA NOCE - WAWRZYNIAK - **CONCEPTION ET IMPRESSION** Imprimerie KLEIN **PRÉPARATION/CHOIX DES ARTICLES** Nathalie GULKA, Pierre-Olivier LIEVAIN et la Commission Municipale Relations publiques - Bulletin Municipal - Site Internet - **PHOTOGRAPHIES** Mairie de TUCQUEGNEUX **ADMINISTRATION ET RÉDACTION** Mairie de TUCQUEGNEUX - Dépôt légal n° 504 - Tirage à 1400 exemplaires. Mairie de et à 54640 TUCQUEGNEUX - TÉL. 03 82 21 32 65



LA PAROLE AUX TUCQUENOIS

La parole vous est donnée, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques et suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre ville.

Coupon à transmettre en Mairie

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____
